

Au nom de la Fédération FO Métaux et de toute l'équipe fédérale, nous vous présentons à l'occasion de cette nouvelle année nos meilleurs vœux pour une belle année 2017. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, et à celles et ceux qui vous sont chers, beaucoup de joie, de bonheur et une bonne santé.

En cette période de vœux, nous avons une pensée toute particulière pour nos adhérent-e-s, qui font la FOrcé de notre syndicat, et aux salarié-e-s qui nous soutiennent, mais également à nos militant-e-s et délégué-e-s qui œuvrent quotidiennement pour un dialogue social constructif. Dans le cadre de la pratique contractuelle, et en fonction des thèmes, ils négocient et obtiennent, malgré un contexte économique difficile, de bons accords.

Parfois, face à l'entêtement de certaines directions, ils sont obligés d'engager un « rapport de forces », le dernier en date étant celui de la tour Eiffel. Notre section syndicale FO Métaux et ses délégués demandaient un réel dialogue social, mais la direction est restée sourde aux demandes des organisations syndicales. A notre grand regret, il aura fallu engager un conflit qui aura duré plus de 5 jours pour qu'elle prenne conscience de la nécessité de négocier et de contractualiser un accord. Au nom de l'emploi, ils ont obtenu des embauches en CDI, des revalorisations salariales, la participation des organisations syndicales au plan contractuel d'investissement, etc.

En 2017, nous allons continuer d'amplifier nos priorités sur l'emploi et les salaires, tout en défendant l'industrie. Ce n'est pas incompatible, car au contraire l'un ne va pas sans l'autre. Nous ne croyons pas au Père Noël, mais puisque nous sommes dans la période des vœux, nous formons le vœu que les patrons, et ce quel que soit le niveau, national, territorial ou d'entreprise, comprennent la nécessité de récom-

## Notre vœu : des salariés récompensés et motivés

penser et de motiver les salarié-e-s qui contribuent amplement à la richesse des entreprises.

Nous nous devons d'obtenir et d'arracher des accords de salaires revalorisant le pouvoir d'achat des salariés. Au niveau national, comme dans les entreprises, quand nous revendiquons et négocions, nous tenons compte du contexte économique, de la situation des entreprises, du taux de l'inflation, de la revalorisation du plafond de la Sécurité Sociale et de l'évolution du SMIC. Sur ce dernier point, le gouvernement n'aura jamais donné de coup de pouce ; pour preuve, l'annonce du 19 décembre 2016, 0,93 % de hausse, correspond à la simple revalorisation prévue par le mécanisme légal. Même si l'inflation est basse, les augmentations de salaires devront être à la hauteur des enjeux d'un bon dialogue social permettant la paix sociale dans l'intérêt des entreprises et des salariés. C'est aussi une question d'attractivité pour nos secteurs et nos branches.

Les politiques comme les employeurs doivent se rendre à l'évidence, et absolument comprendre que la population en France doit pouvoir vivre dignement en ayant un emploi pour tous, avec un revenu permettant de vivre du fruit de son travail et d'assumer les besoins de sa famille. Pour une partie, ils le savent très bien et se rendent compte que tout le monde ne naît pas avec une cuillère en argent dans la bouche ! Ils sont d'ailleurs parfois concernés lorsque dans leur propre entourage les enfants sont dans la galère et touchent simplement le Smic ou pire, le RSA. Dans tous les cas, ce n'est certainement pas la société que nous souhaitons !



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0220s07170

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr